



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Diplôme visé : CQP Phytothérapie Aromathérapie Herboristerie

Public visé : Préparateurs en pharmacie diplômés et pharmaciens adjoints souhaitant perfectionner leur conseil et expertise en matière de produits de santé à base de plantes.

Conditions d'accès et prérequis :

- ✓ Être titulaire du diplôme du BP ou du DEUST Préparateur en pharmacie/diplôme d'état de docteur en pharmacie
- ✓ Être salarié dans une pharmacie d'officine ou recherche d'alternance
- ✓ Dossier de préinscription

Durée de la formation (calendrier prévisionnel ci-joint) : 10 mois de formation en alternance à raison de 8H de formation sur un à deux jours par semaine : soit 305,5H de formation. Cours tous les jeudis et quelques vendredis.

Examens : 2h30 selon convocation (sur 1 à 2 jours de jury)

Lieu de la formation : CFA35PP – Immeuble le Ponthus – Hall A – 11 rue André et Yvonne Meynier – 35000 Rennes.

Moyens techniques :

- 1 salle de cours dédiée : aménagée et équipée d'un rétro-projecteur et d'un tableau blanc
- Pharmacie expérimentale (mises en situation etc)

Moyens pédagogiques :

- Formation présentielle : alternance de méthodes pédagogiques classiques (cours magistral, exposé et démonstration) et actives (cas de comptoir, jeux de rôles, mises en situation)
- Polycopiés fournis aux apprentis ou mis en ligne sur Moodle selon les matières

Moyens d'encadrement :

- Professionnels de santé (pharmaciens, préparateurs en pharmacie)
- Professionnels de la matière enseignée (spécialiste en phytothérapie, merchandising etc)
- Intervenants ponctuels (représentants de laboratoire etc)



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Suivi & évaluation :

- Le salarié est évalué tout au long de son parcours de formation et ce dans toutes les matières : par le biais d'entraînements écrits/oraux.
- Un suivi pédagogique est effectué par l'équipe pédagogique via un tableau de suivi hebdomadaire.

Modalités d'examens : Trois épreuves terminales (soutenance du dossier professionnel, mise en situation professionnelle et réalisation de fiches préparation) à la fin de l'année scolaire selon le calendrier prévisionnel ci-joint. Pas de validation partielle du CQP.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, le titulaire du CQP PAH sera capable d'assurer le conseil et la vente des produits de phytothérapie/aromathérapie/herboristerie, de gérer le stock, l'approvisionnement mais également la mise en valeur et l'animation de ce rayon, ainsi que d'assurer la réalisation de fiches préparation à base de plantes.

La formation s'articule autour des **compétences** professionnelles :

C1 : Conseiller le patient en matière de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de contribuer au maintien et à l'amélioration de sa santé
C2 : Accompagner le patient lors de la vente de produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) afin de sécuriser leur utilisation
C3 : Référencer les produits de santé à base de plantes (phytothérapie, aromathérapie et herboristerie) permettant de maîtriser la qualité, l'efficacité et la sécurité de l'offre de produits proposés au sein de l'officine
C4 : Organiser l'espace de vente dédié aux produits en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie afin de mettre en avant les produits et en faciliter le conseil / partie gestion de stock et réassort
C5 : Animer l'espace de vente pour favoriser son attractivité et sa compréhension par les patients
C6 : Réaliser des fiches préparation officinale et magistrale en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie pour répondre aux prescriptions médicales, conseils pharmaceutiques et demandes des patients dans le respect du Code de la santé publique



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Une pédagogie tournée vers l'officine ! Tout au long de la formation, les apprentissages sont construits à partir de situations réelles rencontrées en pharmacie d'officine. Les connaissances en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie sont mobilisées pour :

- résoudre des situations comptoir
- construire progressivement le dossier professionnel
- analyser l'offre PAH de l'officine
- conduire une veille professionnelle
- réaliser des fiches de préparation
- préparer les épreuves E1, E2 et E3

L'objectif n'est pas d'accumuler des connaissances encyclopédiques mais de développer une posture de référent PAH capable de conseiller, sécuriser, référencer, valoriser et faire évoluer l'offre de l'officine.



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Le programme de formation s'articule autour des **connaissances** professionnelles :

Année (septembre à juin – jeudis et certains vendredis)	Durée :305,5h
M1 Conseil et vente sécurisés de produits de santé à base de plantes Après l'acquisition d'un socle commun de connaissances scientifiques, réglementaires et professionnelles, les apprentissages sont structurés par sphères thérapeutiques. Pour chacune d'elles, les apprenants apprennent à analyser les besoins du patient, construire un conseil personnalisé, identifier les situations nécessitant une vigilance particulière et accompagner la délivrance des produits de manière sécurisée. Les connaissances sont systématiquement mises en pratique à travers des cas comptoir, des situations professionnelles simulées et des jeux de rôle permettant de développer les compétences attendues en situation réelle d'exercice officiel.	Objectif pédagogique : Construire un raisonnement de conseil et de vente sécurisé en PAH Compétences : C1, C2 Épreuves : E1(simulation professionnelle)
Conseil au patient	14h
Pharmacognosie et botanique	90h
Utilisation des produits de santé à base de plantes	3h
Base de données et réglementation	6h
Techniques de vente	9h
Sécurisation de la vente 1 et 2	25h
Mises en situation et études de cas	8h
Législation	4h
M2 Approvisionnement des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie et gestion du stock Tout au long du module, les apprenants travaillent à partir de leur propre officine afin de construire une réflexion	Objectif pédagogique : Construire une offre PAH cohérente, sécurisée et



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

concrète sur l'offre PAH existante et ses perspectives de développement. À travers des exercices guidés, ils réalisent notamment une analyse de l'environnement de leur pharmacie, évaluent la place de la médecine naturelle dans l'officine, identifient les besoins de la patientèle, construisent un cahier des charges avec l'équipe officinale, comparent différentes offres fournisseurs et argumentent leurs choix de référencement. Ces travaux permettent de développer les compétences attendues en matière d'approvisionnement et de gestion de l'offre tout en constituant progressivement les éléments du dossier professionnel de certification.	adaptée à l'officine Compétences : C3, C4 Épreuves : E2 (dossier professionnel)
Gestion fournisseurs	4h
Achat et référencement	14h
Qualité et traçabilité	7h
Approvisionnement	18h
Veille scientifique	2h
Gestion de stock et réapprovisionnement	10h
M3 Organisation du rayon dédié et animation du point de vente des produits de phytothérapie, aromathérapie et herboristerie À partir de leur environnement professionnel ou de situations reconstituées, les apprenants analysent l'organisation existante de l'espace de vente, évaluent sa cohérence, sa lisibilité et son attractivité pour la patientèle. Ils apprennent à identifier les points forts et les axes d'amélioration en s'appuyant sur les principes du merchandising et sur les objectifs définis par l'équipe officinale. Les travaux conduits les amènent à formuler des propositions concrètes d'évolution du rayon, à réfléchir aux moyens de renforcer la visibilité des produits de phytothérapie, d'aromathérapie et d'herboristerie, et à concevoir des actions destinées à développer l'activité PAH de l'officine.	Objectif pédagogique : Optimiser l'espace de vente PAH pour faciliter le conseil et développer l'activité Compétences : C4, C5 Épreuves : E2 (dossier professionnel)



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Les apprenants construisent également un projet d'animation ou de mise en avant commerciale, en définissant ses objectifs, ses modalités de mise en œuvre et les indicateurs permettant d'en évaluer les résultats. L'ensemble de ces travaux contribue à la préparation du dossier professionnel présenté dans le cadre de l'épreuve E2.	
Techniques de merchandising	21h
Législation et bonnes pratiques commerciales	3h
Animation de l'espace de vente	7h
Communication interne en officine	3h
M4 Réalisation de fiches préparation en phytothérapie, aromathérapie et herboristerie À travers des exercices, des études de cas et l'analyse de situations professionnelles, les apprenants développent leur capacité à comprendre les procédés de fabrication, à appliquer les exigences réglementaires et à assurer la traçabilité des préparations. Ils sont progressivement préparés à l'analyse et à la rédaction de fiches de préparation magistrales et officinales conformes aux exigences de la certification.	Objectif pédagogique : Réaliser des préparations PAH conformes et sécurisées Compétences : C6 Épreuves : E3 (réalisation fiches de préparation)
Étude des techniques de préparation, des bonnes pratiques et du cadre réglementaire applicable en officine.	7h
Documents réglementaires (BPP ...)	6h
Analyse prescription	7h
Monographies tisanes	3h
Ateliers réalisation de fiches préparation officinale et magistrale	32h



Programme de formation CQP PAH 2026-2027

Rédaction le 06/10/2025

Par LH

Version n° 1

Mise à jour le 04/06/2026

Evaluation	
Epreuves d'évaluation	2h30

Date :

Pour le CFA35PP : Signature et cachet

CFA 35 PP
Bretèche Le Portus - F41A
11 rue André et Yvonne Meyer
35000 RENNES

Date :

Pour l'employeur ou le tuteur (Nom, Prénom et signature)

Date :

- Le stagiaire reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur et du programme de formation. Les documents sont consultables dans l'établissement.

Le stagiaire (Nom, Prénom et signature)